

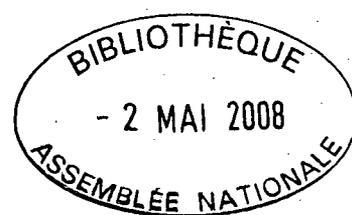
**Commission
des lésions
professionnelles**

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2008 – 2009

**Demande de renseignements particuliers
de l'opposition officielle**



COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES QUESTIONS

1. Pour toutes les sociétés (OSBL) créées par le ministère ou par un des employés du ministère ou d'une des sociétés relevant du ministère dans les deux dernières années:
 - a) Date et contexte de création;
 - b) Objectifs poursuivis;
 - c) Nombre d'employés et/ou d'administrateurs incluant leur nom, titre, salaire incluant, le cas échéant, les comptes de dépenses, frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation ainsi que leur cv;
 - d) Indiquer, le cas échéant, la date du début du contrat, de la nomination ou autre et de la fin;
 - e) Indiquer le budget dévolu.
2. Liste de tous les comités interministériels dont a fait partie le ministre et/ou ses organismes, agences ou autres.
3. Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2007-2008, indiquer :
 - a) la liste des employés et/ou membres du conseil d'administration;
 - b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération;
 - c) la liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur cv;
 - d) leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.
4. Nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.
5. Nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés, par secteur d'activité.
6. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels en 2007-2008 et comparaison avec les quatre dernières années.
7. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2007-2008.
8. Prévisions budgétaires pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour l'année 2007-2008.
9. Pour tout organisme relevant du ministre, concernant le bureau de la présidence :
 - a) nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents;
 - b) liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
 - c) frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation;
 - d) liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant le coûts afférents.

LISTE DES QUESTIONS
(suite)

10. Liste et copie de tous les sondages et de toutes les recherches commandés en 2007-2008, incluant les coûts et les appels d'offre.
11. Frais de traduction et liste des documents traduits incluant la liste des contrats et le nom des firmes sélectionnées, de même que les coûts.
12. Mandats données à la Société Immobilière du Québec (SIQ) pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrat en 2007-2008. Valeur du mandat.
13. Au cours de la dernière année, nombre de dossiers ouverts par division et nature des dossiers.
14. Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision et nature des décisions.
15. Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés par la CLP durant l'année.
16. Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal.
17. Nombre et pourcentage de désistements enregistrés à la CLP et principaux motifs invoqués.
18. Nombre de remises demandées par les employeurs, la CLP, la CSST ou les travailleurs.
19. Nombre de décisions renversées par la CLP.
20. Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants par division et nature des dossiers.
21. Nombre de plaintes logées à la CLP et nature des plaintes au cours de la dernière année.
22. Liste de tous les contrats de moins de 25 000\$ octroyés à des particuliers ou des entreprises, incluant le nom du particulier ou de l'entreprise, le montant et la nature du contrat. Pour une entreprise, le nom de la personne en charge du contrat pour cette entreprise, ainsi que le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'entreprise.

Annexe 1

Liste des membres issus des associations syndicales et d'employeurs ainsi que les sommes versées à chacun en honoraires et en frais de déplacement du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Annexe 2

Liste des assesseurs contractuels et les honoraires et les frais remboursés.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****1. POUR TOUTES LES SOCIÉTÉS (OSBL) CRÉÉES PAR LE MINISTÈRE OU PAR UN DES EMPLOYÉS DU MINISTÈRE OU D'UNE DES SOCIÉTÉS RELEVANT DU MINISTÈRE DANS LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES**

Pour toutes les sociétés (OSBL) créées par le ministère ou par un des employés du ministère ou d'une des sociétés relevant du ministère dans les deux dernières années :

- a) Date et contexte de création;
- b) Objectifs poursuivis;
- c) Nombre d'employés et/ou d'administrateurs incluant leur nom, titre, salaire incluant, le cas échéant, les comptes de dépenses, frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation ainsi que leur cv;
- d) Indiquer, le cas échéant, la date du début du contrat, de la nomination ou autre et de la fin;
- e) Indiquer le budget dévolu.

Aucune société (OSBL) n'a été créée par la Commission des lésions professionnelles ou par un de ses employés au cours des deux dernières années.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****2. LISTE DE TOUS LES COMITÉS INTERMINISTÉRIELS DONT A FAIT PARTIE LE MINISTÈRE ET/OU SES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES**

Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2007-2008, dont a fait partie le ministère et/ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

**La réponse à cette question n'est pas pertinente
à l'étude des crédits**

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****3. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES OU AUTRES RELEVANT DU
MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2007-2008**

Pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère pour l'année 2007-2008 indiquer :

- a) La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration ;
- b) La liste des personnes qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération ;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur cv ;
- d) Leur frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.

La Commission des lésions professionnelles ne possède pas de Conseil d'administration.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****4. NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET N'A PAS ÉTÉ RENOUELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité

Dans les opérations : 1 employés

Dans les directions de support aux opérations : 1 employé

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

5. NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.

Pour l'année 2007-2008, le nombre d'employés à statut occasionnel qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

S/O

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

6. NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS EN 2007-2008 ET COMPARAISON AVEC LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2007-2008 et comparaison avec les quatre dernières années.

2007-2008	26 employés occasionnels	8,2% de l'effectif *
2006-2007	29 employés occasionnels	9,5% de l'effectif *
2005-2006	32 employés occasionnels	9,9% de l'effectif *
2004-2005	29 employés occasionnels	8,9% de l'effectif *
2003-2004	31 employés occasionnels	9,5% de l'effectif *

* la donnée concernant l'effectif global n'inclut pas les commissaires de la CLP puisque ceux-ci ne sont pas régis par la *Loi sur la fonction publique*.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****7. NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS DEVENUS PERMANENTS POUR 2007-2008****Nombre et pourcentage d'employés occasionnels devenus permanents pour 2007-2008**

2007-2008 1 employé, soit 3,8% des employés occasionnels

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR L'ANNÉE 2007-2008

Prévisions budgétaires pour l'année en cours et ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor pour le ministère et pour tous les organismes sous sa juridiction pour l'année 2007-2008.

Les prévisions budgétaires de la Commission des lésions professionnelles pour l'année 2008-2009 totalisent 55 617 520 \$

Elles sont réparties dans les grandes catégories suivantes :

Traitements permanents	36 828 864 \$
Traitements occasionnels	66 156 \$
Transport et communication	3 118 000 \$
Services professionnels	7 448 500 \$
Entretien et réparation	734 000 \$
Location	5 083 000 \$
Fournitures et approvisionnement	535 000 \$
Programme d'immobilisations	1 795 000 \$
Autres dépenses	9 000 \$

Le Conseil du trésor n'a pas demandé de compressions aux prévisions budgétaires de la Commission des lésions professionnelles pour l'année 2007-2008.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE.

Pour tout organisme relevant du ministre, concernant le bureau de la présidente :

- a) Nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents ;
- b) Liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre ;
- c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation ;
- d) Liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

- a) Nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents :
- b) Liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre :

Rencontres et repas

- 15 juin 2007 – Montréal : dîner avec le vice-président de la qualité et de la cohérence à la CLP.
Sujet : les dossiers courants et le plan de formation des nouveaux commissaires.
Frais : 48,61\$
- 29 août 2007 – Québec : dîner avec les participants du comité de direction à l'occasion d'une rencontre spéciale.
Sujet : les grandes orientations de la planification stratégique 2008-2012 de la CLP.
Frais : 307,97\$
- 25 septembre 2007 – Montréal : dîner avec des participants du comité de direction à l'occasion d'une rencontre spéciale.
Sujet : la planification stratégique 2008-2012 de la CLP.
Frais : 85,15\$
- 18 décembre 2007 – Montréal : dîner avec les membres du comité sur le caviardage.
Sujet : les règles devant régir le caviardage des décisions de la CLP.
Frais : 332,40\$
- 7 janvier 2008 – Montréal : dîner rencontre avec une représentante de l'Ordre des psychologues du Québec.
Sujet : l'aide à la gestion.
Frais : 76,17\$

Total des frais de réunion : 725,52\$

Total des frais de représentation utilisés : 124,78\$

Note : En vertu du décret de nomination, la présidente de la CLP dispose d'un budget réservé aux frais de représentation de 3 450\$.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE (SUITE)

Pour tout organisme relevant du ministre concernant le bureau de la présidente :

- a) Nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents ;
- b) Liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre ;
- c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation ;
- d) Liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

- a) Nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents :
- b) Liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre :

(suite)

Réunions

Comité de direction de la CLP (9 participants) 7 réunions en 2007-2008

Frais de repas sur place : 1 282,90\$

Assemblée des commissaires de la CLP (125 participants) 1 réunion en 2007-2008 :

- 23 et 24 mai 2007 dans les locaux de la CLP de Montréal

Frais de repas sur place : 2 500\$

Assemblée des commissaires de la CLP et du TAQ ainsi que des régisseurs de la Régie du logement (tenue dans un établissement hôtelier) les 8 et 9 novembre 2007.

Quote-part de la CLP pour l'organisation : 26 800\$

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

9. POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE (SUITE)

Pour tout organisme relevant du ministre, concernant le bureau de la présidente :

- a) Nombre de rencontres, repas ou de réunions et les frais afférents ;
- b) Liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre ;
- c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation ;
- d) Liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents.

(suite)

- c) Frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation :

Le siège de la CLP est situé dans la ville de Québec et un centre administratif est situé dans la ville de Montréal. La présidente partage son temps de travail entre ces deux villes. Elle se rend également, à l'occasion, dans l'une ou l'autre des 13 autres directions régionales de la CLP.

Le total des frais de déplacement, de voyages et de repas, incluant l'allocation mensuelle de la présidente est de **15 709,90\$**.

Comme indiqué plus haut, le total des frais de représentation est de **124,78\$**.

- d) Liste des participations à des colloques, des congrès et la liste des participants, incluant les coûts afférents :

- 6 au 8 mai 2007 – Quatrième congrès international et vingt-troisième congrès annuel du Conseil des tribunaux administratifs à Vancouver.

Frais d'inscription : 725,00\$

Frais de déplacement et de séjour : 1 367,67\$

- 22 novembre 2007 – Rencontre à Québec de la haute fonction publique.

Frais : Aucun frais

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

10. LISTE ET COPIE DE TOUS LES SONDAGES ET DE TOUTES LES RECHERCHES COMMANDÉS EN 2007-2008, INCLUANT LES COÛTS ET LES APPELS D'OFFRE

Liste et copie de tous les sondages et de toutes les recherches commandés en 2007-2008, en incluant les coûts et les appels d'offre.

La Commission des lésions professionnelles n'a pas commandé de sondage ou effectué de recherches au cours de l'année 2007-2008.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. MANDATS DONNÉS À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC (SIQ) POUR LA LOCATION, L'ACHAT, L'AMÉNAGEMENT, LA DÉCORATION ET LES TRAVAUX DIVERS EN RÉGIE ET/OU PAR SOUS-CONTRAT EN 2007-2008. VALEUR DU MANDAT

Mandats donnés à la Société Immobilière du Québec (SIQ) pour la location, l'achat, l'aménagement, la décoration et les travaux divers en régie et/ou par sous-contrat en 2007-2008. Valeur du mandat.

Location de locaux :

Ville	Montants
Québec	551 749\$
Montréal	1 927 924\$
Sainte-Anne-des-Monts	50 709\$
Rimouski	69 610\$
Sept-Îles	28 366\$
Gaspé	46 364\$
Lévis	104 340\$
Trois-Rivières	82 911\$
Drummondville	84 399\$
Chicoutimi	117 422\$
Rouyn	83 738\$
Joliette	137 369\$
Sherbrooke	100 154\$
Saint-Hyacinthe	96 037\$
Saint-Antoine	142 565\$
Laval	140 938\$
Gatineau	138 068\$
Longueuil	172 221\$
Valleyfield	60 829\$
Saint-Jean-sur-Richelieu	75 458\$
Val d'Or	17 902\$
Total	4 229 073\$

Autres	Montants
Location d'un entrepôt à Québec	6 488\$
Remboursement d'aménagements faits au cours d'années antérieures	
Gatineau	35 435\$
Sherbrooke	91 659\$
Rimouski	57 990\$
Coût des aménagements des locaux payés comptant	
Joliette	622 137\$
Saint-Jean-sur-Richelieu	33 140\$
Travaux d'entretien divers	107 517\$

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS PAR DIVISION ET NATURE DES DOSSIERS

Nombre de dossiers ouverts par division au cours de la dernière année, et nature des dossiers.

En 2007-2008, la CLP a ouvert 27 556 dossiers comparativement à 26 396 en 2006-2007.

3 469 dossiers touchent la division du financement. Les autres sont reliés à la division de la prévention et de l'indemnisation des lésions professionnelles et se répartissent selon les motifs suivants :

• Retrait préventif	242
• Mesures disciplinaires	166
• LSST (autres)	127
• LATMP (urgences)	40
• Notion de lésion	12 113
• Prestations	3 321
• LATMP (autres)	77
• Médical	7 873
• Maladies pulmonaires	128

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. DÉLAI MOYEN ENTRE LE DÉPÔT D'UN APPEL ET LA DÉCISION ET NATURE DES DÉCISIONS

Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision et nature des décisions

**DÉLAI MOYEN EN 2007-2008 ENTRE
LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION SUR LE FOND**

A. TOUS LES DOSSIERS

- Sans les remises 8,2 mois
- Avec les remises 13,2 mois

B. SELON LA NATURE DES DOSSIERS

NATURE DES DOSSIERS	DÉLAI SANS REMISES	DÉLAI AVEC REMISES
URGENTS	6,4 mois	11,9 mois
PRIORITAIRES	8,1 mois	14,2 mois
RÉGULIERS	8,3 mois	12,9 mois
FINANCEMENT	9,0 mois	10,9 mois

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

15. LISTE DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX ET SYNDICAUX ET DES ASSESSEURS RECONNUS EN INDIQUANT LE TOTAL DES FRAIS ET HONORAIRES REMBOURSÉS PAR LA CLP DURANT L'ANNÉE

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés par la CLP durant l'année.

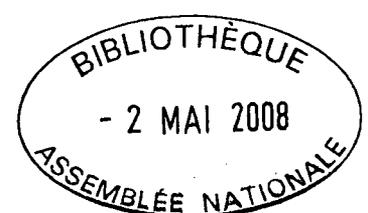
Honoraires et frais des membres patronaux et syndicaux

L'annexe 1 présente la liste des membres (CPQ, CSD, CSN, CSQ, FTQ) en 2007-2008 ainsi que les sommes versées à chacun en honoraires et en frais de déplacement. Comme on peut le constater, les honoraires varient de l'un à l'autre. Cela s'explique par une disponibilité variable.

Honoraires et frais des assesseurs

La CLP est un tribunal spécialisé et la présence d'assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le commissaire dans des dossiers complexes.

La CLP a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi de la fonction publique* et elle doit également faire appel à des assesseurs contractuels. L'annexe 2 présente la liste des assesseurs contractuels auxquels la Commission a fait appel en 2007-2008 ainsi que les honoraires et les frais de déplacement versés à chacun entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008.



ANNEXE 1

Membres issus des associations syndicales et d'employeurs

Déboursés en honoraires et en frais de déplacement

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Honoraires et frais de déplacement
Membres issus des associations d'employeurs
1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

NOM	HONORAIRES	FRAIS DE DÉPLACEMENT
Allaire Alain	46 250,00	4 826,98
Asselin Raynald	35 225,00	6 490,89
Beaulieu Alexandre	51 562,50	12 722,24
Beaulieu André	27 125,00	2 063,84
Beaulieu Normand	38 962,50	3 421,25
Beaumont Marcel	18 143,75	11 139,42
Bédard Normand	20 900,00	1 418,07
Blais Suzanne	10 900,00	431,85
Boily René F.	26 333,13	4 580,30
Boulais Jean	27 380,00	2 622,00
Chagnon André	23 739,18	3 745,60
Chateauvert Philippe	22 925,00	110,66
Crampé Alain	41 925,00	2 899,86
Cyr Gilles	30 700,00	11 819,58
Delisle Bertrand	24 337,50	3 825,88
Denis Ginette	15 937,50	4 243,70
Devost Carl	16 337,50	410,62
Duc Yvette	17 837,40	3 208,71
Duchesne Paul	10 825,00	362,42
Dumais Robert	33 962,50	3 960,10
Dupéré Luc	32 275,00	3 617,98
East Esther	26 887,50	3 398,43
Fortin Jacynthe	7 950,00	798,06
Gagnon Denis	28 525,00	3 038,31
Gagnon Gaétan	12 487,50	1 152,15
Gamache Pierre	37 012,50	6 309,22
Garon Jacques	37 450,00	3 231,50
Gauthier Jacques	11 275,00	2 235,82
Gauthier Michel	28 775,00	5 315,69
Généreux Nicole	7 275,00	918,55
Girard Nicole	15 125,00	-
Giroux Michel	36 925,00	5 014,37
Grenon Marcel	15 425,00	1 894,86
Groulx Raymond	18 825,00	1 072,58
Guay Jean-Guy	34 887,50	5 296,95
Guenette André	20 475,00	2 503,45
Hardy Guy-Paul	8 576,79	2 830,80
Hébert Jean	1 200,00	32,00
Hébert Ronald G.	33 050,00	9 297,36
Hubert Yvon	17 100,00	6 916,80
Huot Francine	3 450,00	351,75
Jacques Claude	29 791,25	3 739,46
Jodoin Jean-Marie	29 725,00	4 657,77
Jutras Claude	39 812,50	6 674,22
Lajoie Jean-Eudes	27 325,00	2 887,30
Lanthier Gisèle	47 350,00	3 267,61
Lavoie Conrad	23 000,70	3 551,25
Lemieux Rodrigue	12 362,50	1 488,19
Lemoyne Guy	30 845,00	3 011,08
Lesage Jacques	30 425,00	3 679,26
Lessard Claude	10 668,00	524,80
Lévesque Mario	30 887,50	5 352,10
Litalien Jean	49 475,00	6 469,45
Marcotte Jean-Benoît	5 262,50	682,13
Marcoux Céline	18 750,00	1 464,29
Marois Guy	16 200,00	6 024,62
McNeil Suzanne	22 642,50	2 671,54
Melanson Francine	27 900,00	256,97
Minville Jeannot	7 075,00	3 441,14
Morin Mary Anne	10 025,00	3 889,97
Morin Richard	18 525,00	14 064,79
Morneau Gaétan	5 000,00	1 061,17
Ouimet Normand	7 500,00	1 175,30
Paquin Sarto	38 187,50	9 758,77

Honoraires et frais de déplacement
Membres issus des associations d'employeurs
1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Paré Michel	10 887,50	1 818,04
Patenaude Lorraine	32 425,00	3 701,27
Pépin René	12 175,00	2 233,40
Perrault Guy	9 419,15	1 300,30
Piuzé Michel	2 500,00	769,92
Prince René	10 575,00	157,89
Simard Jean-Marc	2 037,50	489,97
Simard Michel	17 562,50	5 512,30
St-Pierre Jacques	14 675,00	9 438,80
Thériault Raymond	10 550,00	2 364,24
Tourangeau-Anderson Lise	37 500,00	2 330,20
Tremblay Aubert	43 300,00	12 980,65
Tremblay Christian	39 275,00	3 541,95
Trudel Jean-Marie	36 225,00	1 410,80
Turgeon Serge	10 762,50	645,65
Turner Gaston	36 311,60	1 830,00
Vallée Ginette	35 587,50	3 423,80
Vallière Rodney	9 662,50	1 112,85
Veillette Gilles	500,00	72,45
Verreault Jean-Guy	43 050,00	11 709,14
Wagner Carol	12 975,00	2 334,32
TOTAL:	1 942 950,95	308 501,72

Honoraires et frais de déplacement

Membres de la CSD

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

NOM	HONORAIRES	FRAIS DE DÉPLACEMENT
Bouchard Georges	3 275,00	667,07
Bouchard Julie	12 850,00	1 945,25
Breault Claude	3 875,00	84,84
Chartier Rodrigue	7 775,00	1 088,92
Cloutier Robert	9 225,00	8 216,35
Dagenais Alain	3 150,00	608,38
Deschenes Nicole	9 275,00	608,54
Duchesneau Gaston	325,00	49,20
Légaré Robert	19 975,00	1 859,01
Lemaire Benoît	8 700,00	1 611,90
Lévesque Éloi	9 000,00	1 492,70
Meunier Roland	25 850,00	3 246,14
Paquin Guy	11 500,00	2 380,98
Plourde Guy	16 562,50	2 090,00
Prud'homme Gilles	12 175,00	1 593,53
Robert Daniel	5 700,00	36,72
Rocheleau Guy	7 525,00	-
Roy Francine	7 275,00	1 209,50
St-Pierre Michel	7 775,00	964,17
Surprenant Carmen	10 750,00	2 369,20
Tremblay Guy	6 600,00	1 630,52
Verreault Richard	4 800,00	510,44
TOTAL:	203 937,50	34 263,36

Honoraires et frais de déplacement

Membres de la CSN

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

NOM	HONORAIRES	FRAIS DE DÉPLACEMENT
Allard Claude	11 312,50	446,79
Auger Paul	36 175,00	8 153,05
Beaudoin Pierre	10 075,00	-
Bernard Osane	26 537,50	3 258,15
Bérubé Denis	5 675,00	1 835,29
Bouchard Michel	18 225,00	2 235,29
Boudreau Mario	16 062,50	8 559,20
Bouthillier Claude	19 275,00	1 952,81
Carter Steve	17 262,50	3 919,38
Côté Robert	16 500,00	-
Cotten André	6 687,50	689,50
Danforth Philip	8 775,00	-
De Carufel Pierre	22 987,50	3 705,63
Desrosiers Chantal	7 200,00	471,12
Dion Rémi	10 067,50	5 935,59
Duchesne Ulysse	23 823,57	15 087,93
Gagnon Gilles	8 200,00	626,40
Gagnon Régis	15 350,00	157,30
Gauthier Lorraine	19 575,00	1 932,10
Gingras Guy	10 337,50	2 232,02
Goulet Robert	22 375,00	2 665,12
Isabel Nelson	18 287,50	5 375,57
Jutras Pierre	23 950,00	3 423,09
Lamontagne Gilles	20 437,50	2 135,75
Latour Rita	164,24	-
Lefebvre Alain	25 937,50	3 032,84
Lévesque Rémi	19 300,00	7 855,99
Marinier Stéphane	26 050,00	366,22
Morel Pierre	10 512,50	1 666,65
Morin France	17 150,00	2 417,19
Morin Françoise	8 925,00	1 880,17
Mousseau Guy	16 400,00	243,10
Mousseau Lucy	16 581,25	2 215,65
Ouellet Gilles	15 000,00	3 340,32
Ouimet Alain	7 125,00	279,74
Paquin Michel	10 862,50	1 239,65
Picard Jacques	13 062,50	4 607,27
Poirier André	4 837,50	440,50
Potvin Réjean	26 075,00	3 810,42
Potvin Robert	7 700,00	223,04
Smith Jennifer	27 350,00	2 019,60
Supple Richard	300,00	40,06
Tait Andrea	12 475,00	598,40
TOTAL:	660 961,56	111 073,89

Honoraires et frais de déplacement

Membres de la CSQ

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

NOM	HONORAIRES	FRAIS DE DÉPLACEMENT
Bérubé Diane	650,00	98,40
Caron Marie-Josée	2 550,00	782,45
Dandurand Sylvain	2 325,00	391,95
Desfonds Michelle	3 900,00	150,31
Dumas Francine	2 787,50	640,16
Dupont Pierre-André	500,00	-
Éthier Sonia	5 575,00	1 451,13
Garant Jérôme	2 100,00	224,67
Gravel Lyne	500,00	12,00
Laforest Réal	2 125,00	119,90
Lefebvre Pierre	2 000,00	341,35
Lemieux Gilles	2 242,79	-
Lepage Nicole	2 889,08	725,40
Letarte Renée-Anne	2 200,00	14,30
Paquette Alain	2 100,00	200,38
TOTAL:	34 444,37	5 152,40

Honoraires et frais de déplacement

Membres

de la FTQ

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

NOM	HONORAIRES	FRAIS DE DÉPLACEMENT
Alix Roland	23 881,36	5 416,69
Anthony Romiale	7 715,00	178,80
Banville Pierre	18 300,00	1 811,35
Beaudry Luce	16 425,00	2 233,64
Benjamin Mario	18 525,00	4 102,15
Bilodeau Sidney	22 687,50	1 462,00
Bissonnette René	11 662,50	2 155,80
Bouchard Andrée	17 937,50	3 056,07
Boucher Pierre	27 675,00	13 268,41
Brodeur Stéphane	15 175,00	2 028,99
Campeau Sylvain	13 750,00	2 194,20
Castilloux Alain	2 825,00	1 109,45
Chamberland André	8 712,50	2 045,80
Chartier Gisèle	8 600,00	64,08
D'Astous Raymond	1 415,23	196,04
Dath Jacqueline	25 912,50	5 646,46
Demers Daniel	5 175,00	132,60
Deshaies René	5 450,00	940,25
Deslauriers Normand	9 425,00	1 225,40
Desrosiers Marcel	26 800,00	3 136,60
Dion Gérald	37 250,00	5 195,84
Dubé Gilles	19 350,00	1 692,06
Dugré Alain	11 125,00	1 339,25
Duranleau Isabelle	29 450,00	4 863,96
Dutil Néré	5 987,50	847,74
Flynn Daniel	26 350,00	1 283,35
Forget Gaéтан	600,00	39,99
Gauthier Patrick	13 950,00	2 339,06
Giroux Pierrette	16 650,00	1 357,60
Gonthier Jean-Marie	12 350,00	1 849,19
Gravel Michel	24 050,00	1 751,80
Houle Michel	15 750,00	2 217,90
Hunter Alain	15 312,50	4 473,58
Lacelle Claudette	35 325,00	1 765,18
Laperle Daniel	13 125,00	926,55
Lapierre Maurice	18 150,00	9 257,55
Larivée Louise	29 800,00	4 452,01
Lavoie Germain	14 825,00	763,56
Lavoie Serge	27 362,50	5 802,36
Lebeau Martin	15 325,00	197,04
Lecompte Pierre	11 612,50	1 315,43
Lemire Réjean	25 250,00	2 982,54
Miron René L.	13 968,98	2 748,98
Montpetit Richard	18 675,00	2 453,43
Morissette Robert P.	26 875,00	4 623,80
Paquet Marc	10 650,00	3 761,95
Périgny Jean-Pierre	24 400,00	2 732,85
Pilon François	18 475,00	10 259,88
Plessis Bélair Pierre	6 950,00	265,31
Poulin Noella	30 987,50	3 344,90
Poulin Yves	18 975,00	4 440,28
Rajotte Alain	19 075,00	788,99
Rivard Marc	13 287,50	2 761,70
Robin Daniel	11 375,00	951,62
Robindaine Allen	19 325,00	2 224,81
Rousseau Aline	15 050,00	2 295,46
Saint-Pierre Serge	47 687,50	8 268,87
SansCartier Royal	19 175,00	236,40
Stampfler Normand	22 845,74	4 824,64
Tremblay André	37 125,00	5 093,84
Tremblay Richard	725,00	138,94

Honoraires et frais de déplacement
Membres
de la FTQ
1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

Valiquette Jean-Pierre	16 537,50	2 766,78
Villeneuve Marc	20 425,00	3 986,29
TOTAL:	1 119 588,81	178 088,04

ANNEXE 2

Asseseurs contractuels 2007-2008

Déboursés en honoraires et en frais de déplacement

1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ASSESEURS CONTRACTUELS À TEMPS PARTIEL

2007-2008

NOM	HONORAIRES	DÉPLACEMENT
Baillargeon Martine	107 720 \$	644 \$
Lesage Michel	96 180 \$	532 \$
Gascon Bernard	106 774 \$	- \$
Desmarchais Gilles	78 027 \$	747 \$
Latreille Jean-Marie	<u>72 400 \$</u>	<u>890 \$</u>
TOTAL:	<u>461 101 \$</u>	<u>2 813 \$</u>

DRHF -2008-03-26

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. NOMBRE DE CONCILIEURS ET NOMBRE D'ENTENTES HORS COUR ENTÉRINÉES PAR LE TRIBUNAL

Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal.

La CLP compte 52 conciliateurs.

Des 25 068 dossiers fermés entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, 51,5 % l'ont été grâce à la conciliation :

- dans 3 519 dossiers, les parties sont parvenues à un accord qui a ensuite été entériné par un commissaire;
- dans 9 400 dossiers, le requérant s'est désisté à la suite d'une activité de conciliation. Ce nombre inclut 4 539 transactions conclues entre les parties en vertu du *Code civil*.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. NOMBRE ET POURCENTAGE DE DÉSISTEMENTS ENREGISTRÉS À LA CLP ET PRINCIPAUX MOTIFS INVOQUÉS

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés à la CLP et principaux motifs invoqués

Entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, la CLP a enregistré 12 534 désistements :

- 75 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 25 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****18. NOMBRE DE REMISES DEMANDÉES PAR LES EMPLOYEURS, LA CLP, LA CSST OU LES TRAVAILLEURS****Nombre de remises demandées par les employeurs, la CLP, la CSST ou les travailleurs.**

31 % des audiences fixées en 2007-2008 ont été remises à la demande des parties. Ces 9 560 demandes de remise se répartissent ainsi :

- 4 152 provenaient des employeurs;
- 4 565 provenaient des travailleurs;
- 178 provenaient de la CSST;
- 33 provenaient d'autres intervenants (Syndic, Mutuelles);
- 632 provenaient de demandeurs non identifiables, par exemple, des représentants qui se sont retirés des dossiers durant le traitement.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE****19. NOMBRE DE DÉCISIONS RENVERSÉES PAR LA CLP****Nombre de décisions renversées par la CLP.**

En 2007-2008, la CLP a rendu 8 907 décisions :

- 3 103 (35 %) ont accueilli la requête;
- 649 (7 %) l'ont accueillie en partie;
- 4 770 (54 %) l'ont rejetée;
- 385 (4 %) décisions portaient sur des moyens préliminaires (ex. : hors délai).

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. POURCENTAGE DE DÉCISIONS DONNANT GAIN DE CAUSE AUX DEMANDEURS ET POURCENTAGE DONNANT GAIN DE CAUSE AUX APPELANTS PAR DIVISION ET NATURE DES DOSSIERS

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants par division et nature des dossiers.

Le tableau suivant présente le pourcentage de décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs au cours de l'année 2007-2008, par division et nature des dossiers.

Note : : le chiffre entre parenthèses indique le nombre de dossiers traités en audience

DIVISION	TRAVAILLEURS		EMPLOYEURS	
	ACCUEILLIES	REJETÉES	ACCUEILLIES	REJETÉES
FINANCEMENT	Aucun dossier	Aucun dossier	56% (657)	44% (517)
PRÉVENTION ET INDEMNISATION				
Retrait préventif	38% (23)	62% (38)	50% (2)	50% (2)
Mesures disciplinaires	12% (7)	88% (51)	65% (11)	35% (6)
LSST (autres)	33% (1)	67% (2)	39% (9)	61% (14)
LATMP (urgences)	36% (4)	64% (7)	17% (1)	83% (5)
Notion de lésion	37% (987)	63% (1696)	38% (267)	62% (430)
Prestations	44% (439)	56% (570)	33% (52)	67% (107)
LATMP (autres)	34% (10)	66% (19)	0% (0)	100% (3)
Médical	31% (393)	69% (877)	36% (224)	64% (400)
Maladies pulmonaires	31% (14)	69% (31)	60% (3)	40% (2)
TOTAL	36% (1878)	64% (3291)	45% (1226)	55% (1486)

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. NOMBRE DE PLAINTES LOGÉES À LA CLP ET NATURE DES PLAINTES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Nombre de plaintes logées à la CLP et nature des plaintes au cours de la dernière année.

Les statistiques qui suivent présentent le nombre de plaintes traitées en 2007-2008, les motifs invoqués et le caractère fondé ou non de la plainte. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsque aucune intervention n'est requise.

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, le Service des plaintes a enregistré 138 plaintes, dont 46 étaient fondées et 14 étaient fondées en partie.

PLAINTES TRAITÉES DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008

MOTIFS	PLAINTES			
	Fondées *	Fondées en partie *	Non fondées	Total
Mise au rôle / état du dossier	16	5	9	30
Audience	3	1	3	7
Comportement du personnel et qualité des services	5	1	7	13
Conciliation	2	2	4	8
Décision (délai du délibéré)	15	0	1	16
Décision (contenu)	2	1	34	37
Procédures administratives	3	3	5	11
Lois et règlements	0	1	9	10
Autres motifs	0	0	6	6
Total	46	14	78	138

* lorsque la plainte était fondée ou fondée en partie, la CLP a pris des mesures pour corriger la situation et apporter les changements nécessaires afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. LISTE DE TOUS LES CONTRATS DE MOINS DE 25 000\$ OCTROYÉS À DES PARTICULIERS OU DES ENTREPRISES.

Liste de tous les contrats de moins de 25 000\$ octroyés à des particuliers ou des entreprises, incluant le nom du particulier ou de l'entreprise, le montant et la nature du contrat. Pour une entreprise, le nom de la personne en charge du contrat pour cette entreprise, ainsi que le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'entreprise.

Date : avril 2007	Entreprise : Nurun inc.	Montant : 24 750\$
Responsable : Lana Boivin	Nature : Conception d'un dossier d'affaires pour mettre en place la CLP en ligne	
Date : avril 2007	Entreprise : La Capitale	Montant : 3 102\$
Responsable : non précisé	Nature : Renouvellement contrat d'assurance auto	
Date : avril 2007	Entreprise : Assurance et services financiers PMT Roy	Montant : 23 394\$
Responsable : Bobby Larochelle	Nature : Renouvellement assurance entreprise multirisques 2007-2008	
Date : avril 2007	Entreprise : AFI Transition inc.	Montant : 2 700\$
Responsable : Marie-Pier St-Hilaire	Nature : Préparation d'une journée d'analyse du contexte d'une refonte informatique	
Date : avril 2007	Entreprise : Longpré et associés inc.	Montant : 8 300\$
Responsable : Anne-Marie Longpré	Nature : Administration et prestation d'un programme d'aide aux employés	
Date : avril 2007	Entreprise : Savoir-faire Linux	Montant : 16 200\$
Responsable : Cyrille Béraud	Nature : Support des trois serveurs Linux et de l'application Isak	
Date : mai 2007	Entreprise : Bell Canada	Montant : 6 700\$
Responsable : Louis Martel	Nature : Plan directeur d'une architecture sans fil	
Date : mai 2007	Entreprise : 2GL inc.	Montant : 24 000\$
Responsable : Gervais Lavrie	Nature : Conception d'un plan de gestion d'une prestation électronique de services	
Date : juin 2007	Entreprise : Neuro-Design	Montant : 5 250\$
Responsable : Steeve Lévesque	Nature : Modification du module de gestion de l'horaire variable	
Date : juillet 2007	Entreprise : Loran Technologie	Montant : 18 500\$
Responsable : Jacques Robillard	Nature : Service de fusion des domaines InfoImage et Unisys	
Date : juillet 2007	Entreprise : Gestion de la sécurité informatique de l'entreprise	Montant : 23 500\$
Responsable : Guy Denis	Nature : Élaboration d'une grille de critères d'analyse de progiciels	

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. LISTE DE TOUS LES CONTRATS DE MOINS DE 25 000\$ OCTROYÉS À DES PARTICULIERS OU DES ENTREPRISES. (SUITE)

Liste de tous les contrats de moins de 25 000\$ octroyés à des particuliers ou des entreprises, incluant le nom du particulier ou de l'entreprise, le montant et la nature du contrat. Pour une entreprise, le nom de la personne en charge du contrat pour cette entreprise, ainsi que le nom du (ou des) propriétaire(s) de l'entreprise. (suite)

(suite)

Date : juillet 2007	Entreprise : Loran Technologie	Montant : 9 840\$
Responsable : Jacques Robillard	Nature : Assistance et accompagnement d'un projet « plate-spin » pour la virtualisation de serveurs	
Date : juillet 2007	Entreprise : Circuit formation linguistique	Montant : 2 440\$
Responsable : Janis Zubalik	Nature : Atelier anglais au travail et lexique	
Date : août 2007	Entreprise : Gestar	Montant : 4 746\$
Responsable : Patrice Labrie	Nature : Intégration du système de gestion documentaire	
Date : août 2007	Entreprise : Merlicom	Montant : 2 495\$
Responsable : Liette Boissé	Nature : Stand de la CLP pour le congrès 2007 de l'ORHRI	
Date : octobre 2007	Entreprise : Neuro-Design	Montant : 1 575\$
Responsable : Nathalie Hébert	Nature : Services professionnelles pour changements à l'horodateur	
Date : octobre 2007	Entreprise : Loran Technologie	Montant : 7 700\$
Responsable : Jacques Robillard	Nature : Accompagnement pour un plan de relève des systèmes informatiques	
Date : octobre 2007	Entreprise : Longpré et associés inc.	Montant : 3 300\$
Responsable : Anne-Marie Longpré	Nature : Programme d'aide aux employés	
Date : novembre 2007	Entreprise : Victrix	Montant : 8 000\$
Responsable : Sophie Parenteau	Nature : Analyse de vulnérabilité de l'externe	
Date : janvier 2008	Entreprise : AFI Transition inc.	Montant : 6 000\$
Responsable : Marie-Pier St-Hilaire	Nature : Sensibilisation sur la gestion du changement et coaching	
Date : février 2008	Entreprise : Roby gestion de risques et d'assurance	Montant : 2 153\$
Responsable : non précisé	Nature : Contrat de service avec un courtier en assurance pour 2007-2008	
Date : mars 2008	Entreprise : Soluteo	Montant : 1 200\$
Responsable : Raphaël Steinman	Nature : Services professionnels pour Blackberry	

Note 1 : une entreprise n'a pas l'obligation de nous fournir les noms du ou de ses propriétaires. Seul le nom d'un responsable du contrat nous est fourni.

Note 2 : plusieurs achats par contrat non listés plus haut, sont faits sur une base régulière par l'entremise de contrats ouverts négociés par le CSPQ. Ce dernier est le détenteur des détails concernant l'octroi de ces contrats ouverts.

**Commission
des lésions
professionnelles**

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2008 – 2009

**Demande de renseignements particuliers
du deuxième groupe d'opposition.**



COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

LISTE DES QUESTIONS

44. Au cours de la dernière année, nombre de dossiers ouverts par division et nature des dossiers.
45. Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision et nature des décisions.
46. Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés par la CLP durant l'année.
47. Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal.
48. Nombre et pourcentage de désistements enregistrés à la CLP et principaux motifs invoqués.
49. Nombre de remises demandées par les employeurs, la CLP, la CSST ou les travailleurs.
50. Nombre de décisions renversées par la CLP.
51. Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants par division et nature des dossiers.
52. Nombre de plaintes logées à la CLP et nature des plaintes au cours de la dernière année.
53. Avis, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet de loi 35, *Loi modifiant la loi sur la justice administrative et autres dispositions législatives* sur la CLP.

Annexe 1

Liste des membres issus des associations syndicales et d'employeurs ainsi que les sommes versées à chacun en honoraires et en frais de déplacement du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

Annexe 2

Liste des assesseurs contractuels et les honoraires et les frais remboursés.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION
OFFICIELLE**

**44. AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS PAR
DIVISION ET NATURE DES DOSSIERS**

Nombre de dossiers ouverts par division au cours de la dernière année, et nature des dossiers.

En 2007-2008, la CLP a ouvert 27 556 dossiers comparativement à 26 396 en 2006-2007

3 469 dossiers touchent la division du financement. Les autres sont reliés à la division de la prévention et de l'indemnisation des lésions professionnelles et se répartissent selon les motifs suivants :

• Retrait préventif	242
• Mesures disciplinaires	166
• LSST (autres)	127
• LATMP (urgences)	40
• Notion de lésion	12 113
• Prestations	3 321
• LATMP (autres)	77
• Médical	7 873
• Maladies pulmonaires	128

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION OFFICIELLE

45. DÉLAI MOYEN ENTRE LE DÉPÔT D'UN APPEL ET LA DÉCISION ET NATURE DES DÉCISIONS

Délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision et nature des décisions

**DÉLAI MOYEN EN 2007-2008 ENTRE
LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION SUR LE FOND**

A. TOUS LES DOSSIERS

- Sans les remises 8,2 mois
- Avec les remises 13,2 mois

B. SELON LA NATURE DES DOSSIERS

NATURE DES DOSSIERS	DÉLAI SANS REMISES	DÉLAI AVEC REMISES
URGENTS	6,4 mois	11,9 mois
PRIORITAIRES	8,1 mois	14,2 mois
RÉGULIERS	8,3 mois	12,9 mois
FINANCEMENT	9,0 mois	10,9 mois

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION OFFICIELLE****46. LISTE DES REPRÉSENTANTS PATRONAUX ET SYNDICAUX ET DES ASSESSEURS RECONNUS EN INDIQUANT LE TOTAL DES FRAIS ET HONORAIRES REMBOURSÉS PAR LA CLP DURANT L'ANNÉE**

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés par la CLP durant l'année.

Honoraires et frais des membres patronaux et syndicaux

L'annexe 1 présente la liste des membres (CPQ, CSD, CSN, CSQ, FTQ) en 2007-2008 ainsi que les sommes versées à chacun en honoraires et en frais de déplacement. Comme on peut le constater, les honoraires varient de l'un à l'autre. Cela s'explique par une disponibilité variable.

Honoraires et frais des assesseurs

La CLP est un tribunal spécialisé et la présence d'assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le commissaire dans des dossiers complexes.

La CLP a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi de la fonction publique* et elle doit également faire appel à des assesseurs contractuels. L'annexe 2 présente la liste des assesseurs contractuels auxquels la Commission a fait appel en 2007-2008 ainsi que les honoraires et les frais de déplacement versés à chacun entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION OFFICIELLE****47. NOMBRE DE CONCILIATEURS ET NOMBRE D'ENTENTES HORS COUR ENTÉRINÉES PAR LE TRIBUNAL****Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le tribunal.**

La CLP compte 52 conciliateurs.

Des 25 068 dossiers fermés entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, 51,5 % l'ont été grâce à la conciliation :

- dans 3 519 dossiers, les parties sont parvenues à un accord qui a ensuite été entériné par un commissaire;
- dans 9 400 dossiers, le requérant s'est désisté à la suite d'une activité de conciliation. Ce nombre inclut 4 539 transactions conclues entre les parties en vertu du *Code civil*.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION
OFFICIELLE****48. NOMBRE ET POURCENTAGE DE DÉSISTEMENTS ENREGISTRÉS À LA CLP ET
PRINCIPAUX MOTIFS INVOQUÉS****Nombre et pourcentage de désistements enregistrés à la CLP et principaux motifs invoqués:**

Entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008, la CLP a enregistré 12 534 désistements :

- 75 % de ces désistements découlent d'une activité de conciliation;
- 25 % des désistements sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé la CLP du retrait de sa contestation.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI
D'OPPOSITION OFFICIELLE****49. NOMBRE DE REMISES DEMANDÉES PAR LES EMPLOYEURS, LA CLP, LA CSST
OU LES TRAVAILLEURS****Nombre de remises demandées par les employeurs, la CLP, la CSST ou les travailleurs.**

31 % des audiences fixées en 2007-2008 ont été remises à la demande des parties. Ces 9 560 demandes de remise se répartissent ainsi :

- 4 152 provenaient des employeurs;
- 4 565 provenaient des travailleurs;
- 178 provenaient de la CSST;
- 33 provenaient d'autres intervenants (Syndic, Mutuelles);
- 632 provenaient de demandeurs non identifiables, par exemple, des représentants qui se sont retirés des dossiers durant le traitement.

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI
D'OPPOSITION OFFICIELLE****50. NOMBRE DE DÉCISIONS RENVERSÉES PAR LA CLP****Nombre de décisions renversées par la CLP:**

En 2007-2008, la CLP a rendu 8 907 décisions :

- 3 103 (35 %) ont accueilli la requête;
- 649 (7 %) l'ont accueillie en partie;
- 4 770 (54 %) l'ont rejetée;
- 385 (4 %) décisions portaient sur des moyens préliminaires (ex. : hors délai) .

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI
D'OPPOSITION OFFICIELLE**

**51. POURCENTAGE DE DÉCISIONS DONNANT GAIN DE CAUSE AUX DEMANDEURS
ET POURCENTAGE DONNANT GAIN DE CAUSE AUX APPELANTS PAR DIVISION
ET NATURE DES DOSSIERS**

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants par division et nature des dossiers.

Le tableau suivant présente le pourcentage de décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs au cours de l'année 2007-2008, par division et nature des dossiers.

Note : : le chiffre entre parenthèses indique le nombre de dossiers traités en audience

DIVISION	TRAVAILLEURS		EMPLOYEURS	
	ACCUEILLIES	REJETÉES	ACCUEILLIES	REJETÉES
FINANCEMENT	Aucun dossier	Aucun dossier	56% (657)	44% (517)
PRÉVENTION ET INDEMNISATION				
Retrait préventif	38% (23)	62% (38)	50% (2)	50% (2)
Mesures disciplinaires	12% (7)	88% (51)	65% (11)	35% (6)
LSST (autres)	33% (1)	67% (2)	39% (9)	61% (14)
LATMP (urgences)	36% (4)	64% (7)	17% (1)	83% (5)
Notion de lésion	37% (987)	63% (1696)	38% (267)	62% (430)
Prestations	44% (439)	56% (570)	33% (52)	67% (107)
LATMP (autres)	34% (10)	66% (19)	0% (0)	100% (3)
Médical	31% (393)	69% (877)	36% (224)	64% (400)
Maladies pulmonaires	31% (14)	69% (31)	60% (3)	40% (2)
TOTAL	36% (1878)	64% (3291)	45% (1226)	55% (1486)

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI D'OPPOSITION
OFFICIELLE52. NOMBRE DE PLAINTES LOGÉES À LA CLP ET NATURE DES PLAINTES AU COURS
DE LA DERNIÈRE ANNÉE**Nombre de plaintes logées à la CLP et nature des plaintes au cours de la dernière année.**

Les statistiques qui suivent présentent le nombre de plaintes traitées en 2007-2008, les motifs invoqués et le caractère fondé ou non de la plainte. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsque aucune intervention n'est requise.

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, le Service des plaintes a enregistré 138 plaintes, dont 46 étaient fondées et 14 étaient fondées en partie.

PLAINTES TRAITÉES DU 1^{ER} AVRIL 2007 AU 31 MARS 2008

MOTIFS	PLAINTES			
	Fondées *	Fondées en partie *	Non fondées	Total
Mise au rôle / état du dossier	16	5	9	30
Audience	3	1	3	7
Comportement du personnel et qualité des services	5	1	7	13
Conciliation	2	2	4	8
Décision (délai du délibéré)	15	0	1	16
Décision (contenu)	2	1	34	37
Procédures administratives	3	3	5	11
Lois et règlements	0	1	9	10
Autres motifs	0	0	6	6
Total	46	14	78	138

* lorsque la plainte était fondée ou fondée en partie, la CLP a pris des mesures pour corriger la situation et apporter les changements nécessaires afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise

COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**ÉTUDE DES CRÉDITS 2008-2009****RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME PARTI
D'OPPOSITION OFFICIELLE**

53. **AVIS, NOTES, ÉTUDES OU ANALYSES CONCERNANT L'IMPACT DU PROJET DE LOI 35, LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA JUSTICE ADMINISTRATIVE ET AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES SUR LA CLP.**

Avis, notes, études ou analyses concernant l'impact du projet de loi 35, Loi modifiant la loi sur la justice administrative et autres dispositions législatives sur la CLP

La CLP n'a pas déposé de mémoire, d'étude ou d'analyse ou présenté de témoignage lors des audiences de la Commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi 35.